



## Déclaration du SNUipp - FSU 31 à la CAPD du 22 février 2019

Madame la Directrice Académique,

Dans quelle société vivons-nous ? Nous sommes dans un contexte général toujours très préoccupant, avec une situation sociale où s'exprime une colère légitime qu'il est urgent de prendre au sérieux. Nous partageons l'essentiel des revendications portées haut et fort dans les rues et sur les réseaux sociaux : revalorisation des salaires et pensions, justice sociale et fiscale, accès aux services publics pour tous, arrêt des répressions policières.

Au niveau de la fonction publique, l'absence de réponses aux revendications, la détérioration des conditions de travail, le manque de dialogue social ne peuvent qu'accroître le mécontentement des collègues: la question des salaires est aussi celle de la reconnaissance de nos métiers!

Avec cette CAPD, nous finissons presque, presque car une surprise peut encore surgir pendant les vacances sous la forme d'un CTsD de repli..., nous finissons donc un long marathon d'instances et de groupes de travail où nous ne nous sommes pas ménagés pour préparer, défendre, représenter et rendre compte.

Cette représentation des personnels est l'essence même d'un paritarisme indispensable pour défendre les droits des personnels, pour défendre l'école et les services publics.

Pourtant, à l'encontre de tout intérêt général, car le service public, c'est l'intérêt général, ce gouvernement s'apprête à supprimer cet acquis. Les instances paritaires seraient vidées de leur substance en se transformant en simples instances de recours et les comités techniques et les CHSCT fusionneraient.

Dans cette même contre réforme, est annoncé un recours accru aux contractuels. Le texte prévoit même un salaire tenant compte des résultats professionnels mais aussi de ceux des services. On y est bien, le salaire au mérite sur résultats, le pilotage et le salaire par l'évaluation...

Pour finir de dresser un tableau bien morose, le cap des 120 000 suppressions de postes est réaffirmé. Ainsi, restant sourd aux revendications sociales, au rejet des injustices et des inégalités, le gouvernement s'attaque à la fonction publique qu'il veut réduire et précariser. Dans quelle société vivons-nous, quand d'un côté on économise sur l'intérêt général, et de l'autre on annonce un nouveau record pour les dividendes versés aux actionnaires...

Heureusement, il y a l'école de la confiance...

Confiance. L'école dite de la confiance. La loi de celui qui avait promis ne pas en faire, ... mais qui signe la pire loi, avec une main mise autoritaire du ministre de l'Éducation nationale sur l'école. Pour le SNUipp-FSU, c'est une véritable loi de l'école de la défiance qui s'installe ainsi, apportant des modifications profondes, une plus grande verticalité, de nature à s'imposer et à en imposer à tous les personnels des écoles.

Citons dans l'ordre l'article 1 qui remet en cause la liberté d'expression des citoyens et citoyennes que sont également les fonctionnaires de l'État, l'article 3 qui offre un superbe cadeau au privé en obligeant les municipalités à financer les écoles maternelles privées, au dépend du public, l'article 9 qui met fin à l'évaluation indépendante de la politique éducative en supprimant le CNESCO, les articles 11 et 12 qui transforment la formation initiale avec la création des INSPE dont les directeurs seront directement nommés par le ministre, et l'

Article 14 qui crée un dispositif de recrutement d'AED en L2 auxquels pourront être confiées des missions d'enseignement, la porte ouverte au recrutement à bas coût des remplaçants...

Autant d'articles et de raisons de s'opposer à cette maudite loi, ironiquement affublée du mot confiance... Dans quelle société vivons-nous ?

Lors de cette CAPD, nous allons discuter Direction école. D'une liste d'aptitude inapte, par laquelle l'administration prétend sélectionner les « bons collègues », oh, oui, il faut bien faire attention, la Direction d'Ecole c'est du sérieux... Et qui, s'apprête, dans quelques semaines, à affecter à l'aveugle et de manière contrainte de jeunes collègues qui n'ont rien demandé sur des postes de Directions... De qui se moque-t-on ?

Nous allons causer direction d'école, alors il est important de rappeler, que lors des toutes fraîches élections professionnelles, les collègues ont placé en tête, tant au niveau local que national, une organisation syndicale qui s'oppose au statut de directeur/trice.

Les collègues ont donc placé en tête, une Organisation Syndicale qui a toujours dit que les réponses aux préoccupations des directrices et directeurs ne passaient pas par la création d'un statut mais bien par des améliorations concrètes de leurs conditions de travail (décharges, aides administratives, formation...)

Cette organisation, c'est, vous l'aurez compris, le SNUipp-FSU.

Et quand on voit l'article 6 de la loi de l'école de la confiance, imposée en catimini par voie d'amendement, qui permet des regroupements écoles/collège au sein d'un même établissement public local et quand on se rappelle les déclarations de JMB sur les futurs managers, on comprend que la profession ne s'est pas trompée, et qu'il va bien falloir que son avis soit pris en compte. La création d'établissements publics des savoirs fondamentaux permettra d'économiser des milliers de postes en supprimant de nombreux postes de direction. Mais surtout, c'est une attaque sans précédent porté à la spécificité du fonctionnement et de l'organisation des écoles puisque sont remis en question l'indépendance et le statut des écoles primaires, la taille des écoles, le tissu scolaire et le maillage des territoires et la liberté pédagogique des enseignant-es du 1er degré. A l'entrée d'un statut hiérarchique dans les écoles, s'ajoutera une affirmation encore plus poussée de la territorialisation du service public d'éducation. Quelle négation de l'identité professionnelle du 1er degré, quel mépris pour le fonctionnement de ce collectif de travail spécifique. Au lieu de renforcer ce qui fonctionne, cette loi va détruire ce qui fait la richesse du primaire.

A ce sujet, la FSU31 organise un stage de formation syndicale sur le nouveau management public avec Evelyne Rognon, auteure d'un livre intitulé : Pourquoi joindre l'Inutile au désagréable ? et qui aurait pu avoir pour sous-titre : Dans quelle société vivons-nous ?...

Et puisqu'on nous ne le demande pas, nous allons aussi donner notre avis sur le drapeau bleu blanc rouge qui devra décorer nos salles de classe. Nos écoles ne sont pas des casernes où il s'agit de faire preuve d'allégeance. Accrocher un drapeau, c'est le brandir contre l'autre, c'est glisser de l'égalité vers l'identité, vers le nationalisme qui exclut et rejette. Pour que les élèves croient en des valeurs républicaines, il faut que leur quotidien leur donne l'occasion de les expérimenter. Or les valeurs que l'on voudrait « apprendre aux enfants à respecter » sont sans cesse bafouées dans leur environnement, local, national, européen.

Ce n'est toujours pas de ce monde dont nous voulons...

«Former des jeunes, c'est apprendre à débattre, à argumenter, à comprendre et à s'émanciper.

Nous le répétons, dans quelle société vivons-nous ?